



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 25 février 2025

Mairie

55 rue des Écoles
48220 Pont de Montvert - Sud Mont Lozère

L'an deux mille vingt-cinq, et le 25 février 2025 à 19 h 30, l'assemblée, régulièrement convoquée le 21 janvier 2025, s'est réunie sous la présidence de Stéphan MAURIN.

Sont présents : Catherine BLACLARD, Lucie BONICEL, Michèle BUISSON, Matthias CORNEVAUX, Christelle FOLCHER, François FOLCHER, Julie DELES, Clara ARBOUSSET, Guillaume HARVOIS, Stéphan MAURIN, Fabienne MOLINES, Mathieu PUCHERAL, Cyril DJALMIT ;

Excusés : Sophie BOISSIER, Florence BOISSIER, Thibaud MALGOUYRES, Daniel MOLINES ;

Secrétaire de séance : Christelle FOLCHER.

Adoption du dernier compte rendu : unanimité des membres présents.

Intervention de Louise Daunizeau, chargée de mission au Pôle d'Équilibre Rural Sud Lozère (PETR), venue présenter au conseil municipal le projet alimentaire territorial Sud Lozère et, en particulier, les actions possibles sur le Pont de Montvert - Sud Mont Lozère.

Délibérations

- Offre renouvellement de la ligne de trésorerie
 - Montant : 318 000 €.
 - Durée : 12 mois.
 - Taux variable préfixé, indexé sur l'Euribor 3 Mois, moyenné du mois facturé (facturation du mois M sur la base de l'index M), plus marge de 1,50 %, soit, à titre indicatif, sur index de janvier 2025 à 2,71%, un taux de 4,21 %. Votée à l'unanimité.

- Motion pour le maintien du Pass culture : votée à l'unanimité.
Nous avons appris avec stupéfaction le gel des fonds alloués à la part collective du Pass culture pour l'année 2025.

Dans une période où nous subissons une baisse drastique des budgets des établissements, cette part collective permet de financer des interventions de partenaires culturels ainsi que l'accès à des lieux de culture pour les élèves, en lien avec les équipes des établissements.

Au-delà de la brutalité de l'annonce, c'est l'accès à la culture pour les jeunes qui est remis en cause. Ainsi, faute d'autres sources de financement, certains des projets que les établissements scolaires pouvaient imaginer réaliser en fin d'année pour les élèves ne pourront être réalisés.

Le gel du Pass culture met également en danger un certain nombre d'acteurs locaux du monde de la culture. Les associations et structures culturelles ont, en effet, construit des spectacles et autres animations dans le cadre du Pass culture ; elles répètent souvent, depuis des mois, et vont se trouver soudainement privées de financement, parfois même pour des prestations déjà effectuées ! C'est un véritable péril économique pour le monde de la culture.

Un budget à la hauteur des enjeux est donc indispensable. L'État avait annoncé une dotation de 20 à 30 € par élève du secondaire ; il ne peut changer les règles en cours d'année et rompre son engagement au mépris des conséquences pour les élèves, les personnels et le monde de la culture.

- Attribution des lots à l'issue de la CAO du 25 février 2025 pour la rénovation de la mairie. La CAO n'a pas été validée en raison d'un très important surcoût des travaux (de 463 000€ à 862 000€). En attente des rendez-vous de M. le maire avec le M. le préfet et M. le président du Conseil départemental.

Taux avancement de grade

- 100 % adjoints techniques
- 0 % ATSEM
- 0 % Attachés principaux

Convention REV

Organisation d'un chantier international pour un nouveau *round* de travaux sur la place de la Moline. Cette année, un abri sera réalisé.

Vente d'une parcelle, au Pré du Moulin, à Lozère Habitation

- Parcelle à 53 375 €

Parkings, garages, 5 appartements (pour du privé) : 1 T2, 2 T3 et 2 T4. Voir avec Lozère Habitations pour augmenter les seuils de ressources. Pour ceux qui loueront longtemps, l'achat sera possible.

Comptes rendus de réunion

- Point avec la Poste sur la mission de recensement de la voirie communale. Nous étions à 80 km de voirie et nous sommes, à présent, à 94,406 km, 57 km à caractère de rue, 36 km à caractère de chemin, 220 m de places, 118 km de chemins ruraux, 109 km de chemins

d'exploitations, 55 km de voies départementales, soit un total de 377 km de voirie sur la commune.

Point sur les travaux

Programme voirie 2025 : premières estimations réalisées pour les travaux du tournant de l'Estournal, Rieumal, Montgros, Champlong de Lozère, Les Rouvières, accès au City, Grizac.

Réunion le 10 mars pour le Pont de Rieumal.

Amendes de police

Travaux de reprise d'un aqueduc, au Pré Platon.

Point sur les bâtiments communaux

Bâtiments communaux :

- Christophe Pantel a posé son camion dans la calade de la Grand'rue, pour faire le toit de la maison de la mairie provisoire. Les travaux devraient être terminés fin février ou tout début mars. Déménagement des bureaux de la Mairie, la semaine du 17 mars.
- Changement de logements :
 - La famille Galustashvili quitte le logement de Masméjean pour celui de La Brousse (ancienne école).
 - Le logement de Masméjean est attribué à Cécile Duboscq.
 - Le bail d'Alexandre Terrat au Foyer logements est prolongé.
 - Un appartement de la Brousse sera disponible à compter du 1^{er} mars.

Bilan recensement

La campagne de recensement s'est bien déroulée. Merci aux habitants d'avoir fait preuve de civisme.

Maison de santé

Aujourd'hui, a eu lieu la réunion de démarrage de chantier qui a notamment porté sur l'implantation de la grue pour les travaux.

Monument aux morts

Déménagement du monument aux morts, le mardi 11 mars de 9 h à 16 h.

École

Manifestation des parents d'élèves et de la population le lundi 3 mars 2025 à 8 h 30 devant l'école pour le maintien de notre 4^e classe.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 22 heures.

Prochain conseil, le lundi 24 mars 2025 à 19 h 30 au Foyer logements.

La secrétaire de séance

Christelle Folcher



Le président de séance

Stéphan Maurin



